

# Département de la Charente

## Discours

Février 2010

### Discours de Michel Boutant, Président Orientations Budgétaires Assemblée départementale - Vendredi 5 février 2010

Chers collègues,

Je m'étais promis, au moment de ma première élection, en 2004, de faire en sorte que le budget du Département puisse être régulièrement voté avant le début de l'année civile, ... de façon à ce que nos services, mais également tous nos partenaires, disposent des informations nécessaires à l'élaboration de leur programme d'action.

Le Conseil général soutient en effet plus d'un millier de structures – ce fut jusqu'ici une grande partie de son rôle – et il me semblait pour cela indispensable de fixer les enveloppes réservées aux uns et aux autres très tôt, le plus tôt possible.

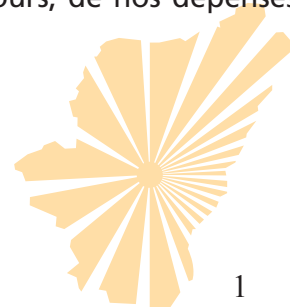
Je crois que nous avons ainsi, grâce à l'effort conjoint des Vice-Présidents qui m'assistent et des services, pu voter à deux ou trois reprises le budget avant le 31 décembre.

\*  
\* \*

En 2009, malheureusement, cela n'a pas pu être le cas.

Nos difficultés budgétaires déjà se sont accentuées, et nous avons eu d'énormes difficultés - tout le monde ici s'en souvient - à boucler le budget.

- une première chute des recettes, en particulier des droits de mutation, liée à la baisse des ventes immobilières,
- des dotations de l'Etat étales,
- une mauvaise compensation, par l'Etat toujours, de nos dépenses de RMI,



# Département de la Charente

nous ont amenés alors à comprimer au maximum nos dépenses de fonctionnement facultatives.

Je voudrais vous rappeler que pour arriver à l'équilibre (nous ne pouvons nous, à la différence de la collectivité nationale, voter un budget en déficit) c'est 9 millions d'euros d'économies nouvelles que nous avons dû réaliser en 2009, aux dépens, et je le regrette bien entendu comme nous tous, de structures, d'associations qui réalisent un travail admirable pour les Charentais et la Charente.

J'aurais pu alors – et certains m'y ont invité – augmenter les impôts, ponctionner un peu plus ménages et entreprises, mais je n'ai pas voulu, au cœur de la crise – car nous étions au cœur de la crise des banques et dans la crainte de licenciements massifs ! – je n'ai pas voulu alourdir la charge des Charentaises et des Charentais.

Ce sont donc tous les domaines facultatifs qui ont «fait les frais» de nos difficultés budgétaires, qui se sont vu retirer ces bouts de subventions, ces petits soutiens, ces aides ponctuelles et diverses, et qui mises bout à bout nous ont permis d'établir un budget, avec quelques semaines de retard donc, le 23 janvier 2009.

Invités quelques jours plus tard par l'Etat à accompagner son plan de relance, et grâce, il faut le souligner, à une mesure fiscale qui nous a donné un ballon d'oxygène, nous avons par ailleurs décidé d'augmenter considérablement notre budget d'investissement annuel pour soutenir l'activité dans le Département, pour soutenir les entreprises du Bâtiment, les entreprises spécialisées dans les travaux routiers qui toutes craignaient un effondrement de l'activité.

Nous avons alors mis 10 millions et demi d'euros sur la table, avec votre accord à tous, majorité et opposition confondues, 10 millions et demi d'euros qui, je vous le dis aujourd'hui, ont été utilisés en totalité.



# Département de la Charente

Je pense qu'ils ont été utiles au Département et que des dizaines d'emplois ont pu ainsi être préservés.

Sachez toutefois que cet effort exceptionnel se lira plusieurs années durant dans notre budget.

Nous nous sommes endettés un peu plus pour maintenir notre effort d'investissement et la dette départementale atteint désormais 230 millions d'euros. Evidemment elle ne nous donne pas le vertige comme celle de l'Etat, près de 1 500 milliards d'euros je crois\*, mais elle nous préoccupe maintenant plus encore et doit faire également l'objet du débat d'orientation budgétaire qui va suivre.

\* 1 457,4 milliards d'euros

\*  
\* \*

Cette année, chers collègues, nous ne voterons le budget ni en décembre, ni en janvier... ni même en février comme en 2005. Et je m'en excuse publiquement auprès des communes, des communautés de communes, des associations qui nous attendent.

Nous ne sommes tout simplement pas prêts.

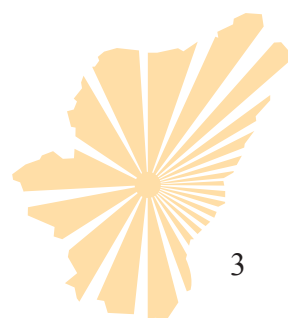
Et comment pourrions-nous l'être alors même que l'issue de la crise économique, et donc les conséquences de la crise économique, restent incertaines.

La crise immobilière est-elle terminée ?

Le produit des droits de mutation va-t-il remonter ?

Le nombre des demandeurs d'emplois va-t-il baisser et donc le nombre d'allocataires du RSA que nous indemnisons va-t-il décroître ?

Comment pourrions-nous être prêts alors même que des incertitudes pèsent toujours sur le montant, le volume des dotations qui nous sont versées en particulier par la CNSA\* ?



# Département de la Charente

Cette dernière va-t-elle pouvoir continuer compte tenu de la baisse importante de ses fonds à soutenir nos efforts dans le domaine du handicap ?

Le RMI n'ayant jamais – pas une seule année – était compensé par l'Etat, le RSA le sera-t-il ? \*2 au bon niveau ? et en temps et en heure ?

\* Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

\*2 En 2009, les dépenses de RMI/RSA se sont élevées à 33.469.404 € alors que les recettes en provenance de l'Etat sont de 31.735.600 € soit un solde à notre charge de 1.733.804 €.

Voilà trois mois que nos services travaillent à l'élaboration des premières esquisses budgétaires, enregistrent projets de dépenses et projets de recettes, mais tout cela, comprenez-le, dans le brouillard de la crise, dans la brume de la Loi de finances 2010, et dans la purée de pois – il faut le dire ! – de la réforme des collectivités !

Ainsi ne savions-nous pas en décembre encore si la taxe professionnelle supprimée serait entièrement compensée et comment surtout elle le serait, dans quelles conditions, par quelles taxes nouvelles, par quels prélèvements nouveaux !

Mes collègues de l'exécutif et moi-même avons donc collectivement décidé de repousser au plus loin le vote du budget, en l'occurrence fin mars, étant entendu que l'Etat, depuis, nous a autorisé à le voter exceptionnellement en avril, avant le 15 avril.

Ce délai nous le mettons évidemment à profit pour faire et refaire nos comptes, pour tenter de trouver une solution, et si possible une bonne solution pour le développement de la Charente, une bonne solution pour les communes charentaises, une bonne solution pour tous les Charentais qui ont besoin de la solidarité départementale.

Et récemment nous avons obtenu les quelques informations qui nous manquaient et qui vont vous être tout de suite présentées dans le rapport «d'orientation budgétaire».



# Département de la Charente

Ainsi :

- La reprise des ventes immobilières ne serait pas pour cette année encore et il n'y aurait pas grand-chose à espérer du côté des droits de mutation.
- Les dotations traditionnelles de l'Etat qui représenteront 20% de nos recettes de fonctionnement ne vont croître que de 0,6% seulement, c'est-à-dire nettement moins que l'inflation estimée à 1,4%.
- La TP, fiscalité autrefois dynamique et qui chaque année nous offrait quelques recettes supplémentaires, est supprimée – certes compensée par l'Etat en 2010 – mais il n'y a pas non plus de bonne nouvelle à attendre ici.
- Par ailleurs nous savons que nous peinerons, je le répète, à obtenir l'habituel soutien de la CNSA qui pourtant s'était engagée elle aussi à compenser une grande partie de nos dépenses liées à la compensation du handicap.

Voilà pour les recettes. Du côté des dépenses :

- Nous savons que nous ne pourrons, en 2010, stopper la hausse de nos dépenses de solidarité.

Est-ce un problème d'ailleurs ?

Est-ce un mal lorsque l'on voit toute la tâche encore, tout le travail qu'il reste à faire pour le confort des personnes âgées dépendantes, pour l'autonomie des handicapés ou pour tous ces Charentais qui se sont récemment, et bien malgré eux, retrouvés sans emploi ?

J'ai, pour compenser, donné l'ordre strict aux services départementaux de réduire, de comprimer au maximum les dépenses de la maison, les dépenses internes.

J'ai donné une fois encore un tour de vis.

Mais j'entends désormais les plaintes et j'ai bien compris qu'il ne me serait guère possible d'aller plus loin sans réduire la qualité du service que nous rendons.

Il y a une limite que désormais je perçois clairement et que je ne veux pas dépasser !



# Département de la Charente

J'ai par ailleurs envisagé de supprimer – j'ai bien dit de supprimer – toutes nos aides, tous nos soutiens jusqu'à présent réservés à des associations oeuvrant pour le bien de la Charente mais dans des champs de compétences qui ne sont pas les nôtres.

J'envisage enfin de réduire notre action dans le champ des compétences facultatives, dans les domaines de la culture, du sport, de l'animation, de l'aide aux communes. Nous devons – il ne peut y avoir de débat sur ce point – nous acquitter d'abord, nous acquitter premièrement, des dépenses que la loi nous impose.

Seules, c'est une évidence, les dépenses facultatives peuvent être réduites ou supprimées.

C'est d'ailleurs à ces dépenses facultatives que l'Etat fait référence lorsqu'il accuse les Départements de France, tous les Départements de France et les Régions de gabegie !

J'ai lu dans la presse, la semaine dernière déjà, que le Président du Conseil général de la Charente-Maritime avait décidé de réduire de 20%, de 20% son aide aux associations qui oeuvrent dans ces domaines, prenant le risque sans doute d'assécher le tissu associatif local, de défaire, de dé»tricoter» ce que le Département, ce que les Départements ont mis 25 ans à «tricoter» au cours de toutes ces années où la Décentralisation a permis d'agir au profit des territoires.

Ici, en Charente, rien de cela n'a été imaginé encore, et pour cause, puisque nous ouvrons le débat budgétaire aujourd'hui, mais les premières maquettes en ma possession laissent apparaître un déséquilibre de près de 10 millions d'euros.

10 millions d'euros manquent à l'appel cette année et encore n'aurions-nous pas, si nous les trouvions, le moindre euro à investir, le moindre centime d'euro à consacrer à l'investissement – et c'est donc tout le montant nécessaire au financement du budget d'investissement qui devrait être emprunté !



# Département de la Charente

Il me semble ainsi que nous pourrions être au terme d'une histoire, peut-être tout simplement au terme de l'histoire des Départements de France.

La question peut légitimement se poser depuis que la loi portant création des Conseillers territoriaux a été votée.

En quelques années seulement, l'Etat, en transférant sans compenser, nous a asphyxiés.

Il nous a rogné les ailes en refusant de compenser à l'euro près le coût de l'APA.

Il nous a brisé les pattes en manquant à son engagement concernant le RMI, RSA aujourd'hui.

Il nous a affamés en nous refusant une juste revalorisation des dotations qu'il nous verse.

Et voilà - fin de l'histoire - ou presque, qu'il s'apprête à nous clouer le bec, avec sa réforme des collectivités qui n'a d'autres buts que de nous empêcher d'agir dans la culture, dans le sport, dans l'aide aux communes, dans la formation supérieure, dans les nouvelles technologies, dans les loisirs, dans le développement économique, dans les transports et dans dix autres domaines encore qui doivent beaucoup, voire tout, au travail et aux financements du Département !

Travaillons aujourd'hui, malgré tout chers collègues, au budget 2010, mettons-y du cœur, de l'ardeur, comme toujours mais n'oublions pas, amis de gauche et amis de droite, l'issue qui est promise aux Départements aujourd'hui.

- la fusion-absorption avec les Régions ?
- l'évaporation pour reprendre le mot d'Edouard Balladur ?
- la mort ?



# Département de la Charente

Vous savez, chers collègues, que la délibération, le vœu que nous avons voté à l'unanimité, à l'unanimité, c'est exceptionnel ! n'a eu, comme autre destin que le broyeur ministériel ! Il a fini comme des dizaines d'autres envoyés en même temps et pour les mêmes raisons, au fond des corbeilles à papier.

Notre cri commun s'est perdu. Peut-être en ont-ils ri même !

Moi, j'en ai pleuré,  
Pleuré de voir au Sénat une majorité, certes faible mais majorité tout de même, se dégager pour voter la mise au placard des Départements, comme ont été votées la fin des tribunaux de proximité, la fin des hôpitaux de proximité, la fin des bureaux de poste de service public, l'évaporation du service public.  
Vous m'avez collectivement demandé, en votant à l'unanimité ce vœu contre les Réformes, de défendre le Département, et je vous assure que je l'ai fait vaillamment, à Paris comme ici.

Partout et en votre nom, j'ai prévenu des conséquences à venir des Réformes sur l'Institution départementale.

Nous nous reverrons évidemment régulièrement et nous ferons le point sur chacune des conséquences.  
Car elles seront nombreuses.

Je n'attends rien de bon pour l'Institution départementale. Mais rassurez-vous, je ne suis pas non plus sans espoir.

C'est Charles de Gaulle, je crois, et c'est vrai jamais il n'en a manqué d'espoir !, qui a dit que la « fin de l'espoir est le commencement de la mort ».



# Département de la Charente

Il me faut donc, il nous faut donc continuer à espérer pour la Charente,

Il nous faut donc nous battre ensemble pour survivre, non pas survivre pour survivre, mais survivre au bénéfice de nos territoires et des Charentais qui nous ont élus, qui justement ont placé un «espoir» en nous.

C'est l'espoir ainsi qui, selon moi, doit aujourd'hui guider notre travail et nous amener collectivement, sans déchirement clanique, sans opposition partisane, à trouver des solutions pour poursuivre notre œuvre commune de développement et de solidarité au profit du Département dans le nouveau cadre imposé.

Ne subissons pas, n'abandonnons pas, mais espérons et faisons au mieux en 2010, tentons de trouver ensemble la plus juste, la plus intelligente, la plus efficace répartition de nos ressources.

Je vous remercie.

**Michel Boutant**  
**Sénateur de la Charente**  
**Président du Conseil général**

